

L'info du jour

Les territoires « orientés »

Provence verte - Provence Verdon

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est en cours de révision. Habitat, urbanisme, agriculture, développement économique, commercial, transition énergétique... Elaboré par ses élus locaux, ce document, opposable aux PLU des communes, fixe un chemin pour les vingt prochaines années. Et la population est invitée à prendre part à son édification

Validité en 2014, le « Scot » Provence verte n'est pourtant pas bien vieux. Mais l'intégration des cinq communes de l'ancienne communauté de communes « Verdon Mont Major »⁽¹⁾, et « d'incessantes nouvelles lois », selon ses principaux artisans Bernard Vaillot et Mickaël Latz, ont rendu indispensable sa révision. Tout comme l'intégration de la charte du tout jeune Parc naturel régional de la Sainte-Baume. « Pour raisons techniques » donc. L'occasion est belle de relever un peu la tête et de considérer ces vastes contrées dans leur globalité. Et d'en envisager un développement le plus harmonieux possible. Une vraie gageure d'un point de vue politique, à un an des municipales, qui suppose de bonnes doses de diplomatie et de consensualité. Mais celles-ci n'empêchent pas d'affirmer des choix forts. « C'est un document, fruit d'un immense travail collectif, que nous laissons aux futurs maires. Il n'est pas inscrit dans le marbre, libre à eux de l'amender, le réviser, etc. »
Tour d'horizon.

1. Rians, Saint-Julien Ginasservis, La Verdrière et Artigues.

« A chaque commune sa vocation »

Le Scot « Provence verte Verdon » couvre un immense territoire de 43 communes, soit environ 120 000 habitants actuellement.

Il identifie deux « villes centre », **Brignoles et Saint-Maximin**. Cinq « villes relais » viennent ensuite, **Rians, Barjols, Carcès, Garéoult et Rocharon**. Les « communes d'appui au développement » sont au nombre de cinq également : **Pourrières, Tourves, Le Val, La Celle et Camps-la-Source**. Toutes les autres communes ont le statut

de « bourg » : **Artigues, Bras, Brue-Aurillac, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Esparron de Pallières, Forcalqueiret, Fox-Amphoux, Ginasservis, La Roquebrussanne, La Verdrière, Mazaugues, Méounes-lès-Montrieux, Montfort-sur-Argens, Montmeyan, Nans-les-Pins, Néoules, Ollières, Plan-d'Aups, Pontevès, Pourcieux, Rougiers, Saint-Julien le Montagnier, Saint-Martin de Pallières, Sainte-Anastasia-sur-Issole, Seillons, Tavernes, Varages et Vins-sur-Carami**.

Développement économique : « entretenir la dynamique »

« Le territoire bénéficie d'une vraie dynamique, extrêmement positive, en matière de développement économique. »

A l'échelle du territoire, la locomotive de ce développement se situe à Nicopolis. « Or, la zone est pratiquement pleine. Il reste 5 à 10 ha, c'est pratiquement rien... »

Le Scot prévoit donc de nouvelles extensions pour cette ZAC, tout comme l'indique d'ailleurs la révision du PLU entreprise par la commune de Brignoles.

La problématique maximinoise est bien prise en compte : « Pour l'heure, la volonté de tous est de mener toutes les actions possibles pour que le parc du

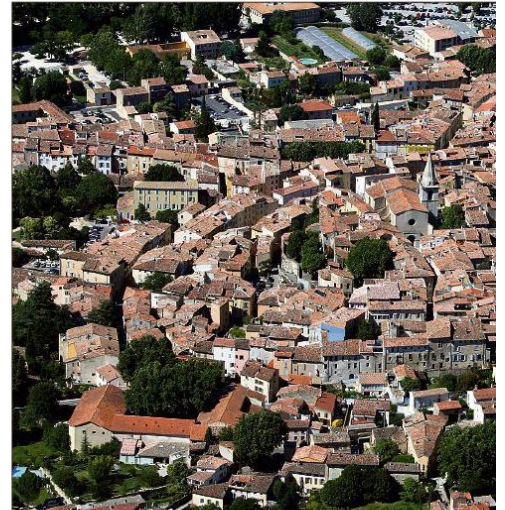


mont Aurélien voit bien le jour, ne serait-ce qu'eu égard aux investissements déjà réalisés pour ce projet. » Mais s'il devait un jour être définitivement retoqué,

« il faudra bien sûr

une zone conséquente à Saint-Maximin ».

Entre les extensions et les créations de zones, le Scot table sur un total de 175 ha de foncier dévolu à ce développement sur les vingt prochaines années. « Avec l'espoir que ces zones voient rapidement le jour car elles répondraient à une forte demande du moment. Et avec la volonté de rééquilibrer le territoire, entre l'ouest et l'est et entre le sud et le nord. »



Le développement du territoire, notamment en termes d'habitat et de zones commerciales, devra se faire prioritairement dans les « enveloppes urbaines » des plus grandes villes, comme ici à Brignoles.

Quel bilan pour le Scot de 2014 ?

S'il est devenu indispensable de réviser le Scot de 2014 « pour raisons techniques », Mickaël Latz, Bernard Vaillot et Marc Juillet (qui en furent déjà parmi les principaux artisans) peuvent déjà en dresser des bilans.

« Tous les élus du territoire participent, collectivement, à l'élaboration de ces documents. Ils disposent des formations, des informations, etc. Et on a pu observer une réelle évolution des mentalités des élus. Il se dégage désormais des consensus assez largement partagés sur les grandes évolutions du territoire, ce qui n'était pas forcément le cas avant ».

Cela peut trouver sa traduction concrète dans plusieurs indicateurs. « L'un des plus parlants est la consommation de foncier. De 2004 à 2014, plus de 150 ha par an de foncier étaient consommés sur le périmètre du Scot. Depuis 2014, ce chiffre est tombé à une cinquantaine d'hectares par an. »

Dossier : Philippe Zamari
pzamari@varmatin.com

Photos : Hélène Dos Santos et doc V-m

PROVENCE
VERTE
VERDON

SCoT
Provence Verte Verdon

Réunions Publiques d'Information SCoT Provence Verte Verdon

> Brignoles

le lundi 3 juin à 18h

Salle polyvalente
Complexe Jean Jacques MARCEL

> Saint Maximin

le mercredi 5 juin à 18h

Salle des fêtes
Place de Lattre de Tassigny

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale 2020-2040, venez échanger avec les élus du Syndicat Mixte et de votre territoire.

